



**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DES VOSGES**  
21, Allée des Chênes – B.P. 31043  
88051 EPINAL CEDEX 9  
☎ 03.29.31.10.74

[www.federationchasseur88.fr](http://www.federationchasseur88.fr)  
[valeriebayard@chasseurdefrance.com](mailto:valeriebayard@chasseurdefrance.com)  
[oliviabriot@chasseurdefrance.com](mailto:oliviabriot@chasseurdefrance.com)  
[marjoleneillesta@chasseurdefrance.com](mailto:marjoleneillesta@chasseurdefrance.com)

## VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

SAISON 2026/2027

Madame, Monsieur,

Afin de faciliter vos démarches pour renouveler votre validation du permis de chasser, voici l'ensemble des informations qui vous seront utiles :

### ➡ VALIDATION NATIONALE A 228.55€ (dont 5€ de frais de dossier)

Le permis national est valable pour toutes les espèces chassables, sur l'ensemble du territoire national sauf particularité du droit local (départements de la Moselle 57, du Bas-Rhin 67 et du Haut-Rhin 68) où il faut s'acquitter de la contribution « sanglier droit local » de 80€ pour y chasser le sanglier (due une seule fois pour les 3 départements).

### ➡ SUPPRESSION DES COMMUNES LIMITROPHES (modification par décret de l'article R423-20)

Dans le cas d'une validation départementale, il n'est désormais plus possible de chasser dans une commune dite « limitrophe » d'un autre département sauf dans le cas où un territoire de chasse, détenu par un même détenteur, se situe à cheval sur deux départements, le permis départemental sera alors valide pour la partie contigüe située dans le département limitrophe.

### ➡ CARNET DE PRELEVEMENT BECASSE (CPB) et « CHASSADAPT »

Si vous souhaitez chasser la bécasse, vous devez être porteur d'un carnet de prélèvement, délivré gratuitement par la fédération.

Vous pouvez choisir entre la version papier classique ou la version numérique. L'application mobile CHASSADAPT est téléchargeable sur votre smartphone.

N'oubliez pas de préciser votre choix sur le bon de commande et assurez-vous d'avoir bien retourné celui de la saison précédente.

**Attention**, tout choix d'un carnet papier ne permet plus, pour la saison en cours, le changement de support pour CHASSADAPT.

### ➡ ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CHASSE

Que vous validiez votre permis par courrier ou sur internet, vous pouvez opter pour souscrire simultanément à votre assurance responsabilité civile chasse, au tarif préférentiel négocié auprès de GROUPAMA Assurances de 22€, dont 4,50€ de frais de gestion revenant à votre Fédération.

Votre attestation d'assurance sera alors imprimée directement dans le cadre en haut à gauche de votre titre de validation.

Reportez-vous à la notice GROUPAMA jointe et pour tout renseignement relatif au contrat proposé ou toute autre garantie complémentaire, nous vous invitons à les contacter par téléphone au 03.81.25.01.10 ou par mail : [terrassur@terrassur.fr](mailto:terrassur@terrassur.fr).



## ➡ « NOUVEAUX CHASSEURS »

Les « nouveaux chasseurs » ayant obtenu leur permis de chasser après le 1<sup>er</sup> juillet 2026 **et** le faisant valider pour la première fois, recevront une demande spécifique, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

## ➡ VALIDATION DU PERMIS PAR COURRIER

Complétez le formulaire recto-verso ci-joint et retournez-le, accompagné de votre règlement (chèque libellé à l'ordre de « Régie de recettes FDC88 »), sans agrafe, ni scotch et en utilisant l'enveloppe T jointe (à ne pas affranchir).

### **RECTO « Bon de commande »**

Cochez la case correspondant au type de validation que vous souhaitez effectuer.

Si vous optez pour la souscription à l'assurance responsabilité civile chasse proposée et/ou à l'abonnement à la revue « Chasseurs de l'Est », cochez la case correspondante et n'oubliez pas de les inclure dans votre règlement.

Enfin, si vous souhaitez recevoir un carnet de prélèvement bécasse (CPB) ou non, ou utiliser l'application CHASSADAPT, cochez la case correspondante.

**Datez et signez au bas du formulaire①.**

### **VERSO « Demande de validation du permis de chasser »**

Après avoir pris soin de vérifier les données vous concernant (de les compléter et les modifier, le cas échéant③), d'avoir renseigné **tous vos prénoms** ainsi que vos **date, lieu, département et pays de naissance : mentions obligatoires**, **datez et signez votre déclaration④.**

**Mineurs et majeurs sous tutelle** : veillez à bien compléter et signer l'autorisation de chasser②.

**A NOTER : les règlements par Carte Bancaire dans nos locaux ne seront possibles qu'à partir du 5 juin 2026 (date d'ouverture de la saison 2026/2027).**

## ➡ VALIDATION DU PERMIS PAR INTERNET ([www.federationchasseur88.fr](http://www.federationchasseur88.fr))

Depuis la campagne 2024/2025, un nouveau logiciel des validations a été mis en place.

**RAPPEL** : pour **toute première** validation internet (il vous faudra obligatoirement une adresse mail), **le chasseur doit d'abord créer son compte selon les modalités suivantes** :

« se connecter sur notre site [www.federationchasseur88.fr](http://www.federationchasseur88.fr), rubrique « Pour valider en ligne votre permis », muni de votre numéro identifiant à 14 chiffres (figurant au verso de votre bon de commande) puis cliquer sur « S'inscrire maintenant ». Ensuite, vous devez juste suivre la procédure pour arriver sur la page de commande de votre validation.

(Tous les chasseurs, ayant déjà effectué leur validation par internet en 2024/2025 et ayant donc déjà créé leur compte en ligne, **pourront à présent se connecter directement avec leur adresse mail et leur mot de passe**).

**Attention, cette démarche n'est pas accessible aux personnes mineures.**

Le paiement est sécurisé et s'effectue par carte bancaire. Si vous ne disposez pas d'une imprimante, vous pouvez toujours opter pour un envoi postal de votre validation.

**Rappel** : Pour que ce service puisse donner satisfaction à tous les chasseurs et que les demandes puissent être honorées dans les meilleurs délais, nous nous permettons de vous rappeler que **les validations seront traitées et retournées uniquement par courrier et selon leur ordre de réception.**

Vous souhaitant une excellente saison de chasse, recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de notre dévouement.

*Le Président,  
Frédéric TISSIER*